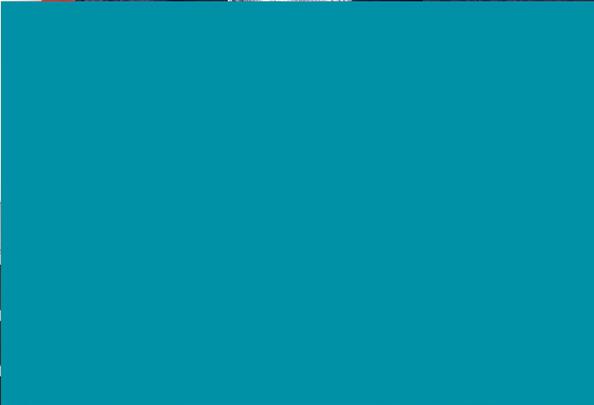




Rapport d'activité 2020



COVÉA

- P. 02** Profil
- P. 03** Expertises
- P. 04** Éditorial de Thierry Derez, Président-Directeur général
- P. 05** Comité exécutif

MAAF

- P. 06** Profil
- P. 07** Chiffres-clés
- P. 08** Entretien avec Stéphane Duroule, Directeur général
- P. 10** Gouvernance
- P. 12** Instantanés 2020
- P. 16** Chiffres-clés RSE

→ Assureur historique du monde artisan, MAAF, marque de Covéa, a été aux côtés de ses clients à chaque instant lors de cette année 2020 si particulière, pour protéger leur santé, leur famille, leur épargne, leurs biens, leurs projets et leur activité.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont témoigné ou prêté leur image pour la réalisation de ce document.

→ **Groupe d'assurance mutualiste**, Covéa est leader en France. Cette position en fait un acteur majeur du secteur de l'assurance et de ses évolutions, un contributeur important à l'économie nationale et un formidable atout pour anticiper les changements de modes de vie, les attentes et les besoins de nos assurés.

Construit autour de trois marques fortes, MAAF, MMA et GMF, notre Groupe accompagne avec attention, efficacité et proximité près d'un foyer français sur quatre, tout en étant présent à l'international à travers nos différentes filiales.

Nous aidons chacun au quotidien à réaliser ses projets, anticiper les risques et faire face aux aléas de la vie. Depuis plus de vingt ans, nous avons fait un choix fort et structurant, celui de l'engagement mutuel et d'une organisation au plus près de nos publics : les 11,6 millions de sociétaires et clients qui nous font confiance ; les 21 000 collaborateurs en France qui font grandir notre Groupe ; les partenaires et acteurs de la société avec qui nous coopérons.

Acteur engagé et à l'écoute d'un monde qui change, Covéa, à travers son plan stratégique Cové@venir, mobilise ressources et énergies, pour plus de valeur à partager avec l'ensemble de ses parties prenantes. Une nouvelle politique RSE a été dévoilée en 2020 pour rendre plus lisible et plus efficient l'ensemble des actions du Groupe.

UN GROUPE, DES EXPERTISES MULTIPLES

→ Chez Covéa, avec l'ensemble de nos collaborateurs en France et dans le monde, nous accompagnons au quotidien et dans la durée nos sociétaires et clients. Nous leur proposons une protection sur mesure et une expérience enrichie, à travers nos expertises diversifiées et nos marques.



DOMMAGES ET
RESPONSABILITÉ



SANTÉ
ET PRÉVOYANCE



PROTECTION
JURIDIQUE



ASSURANCE VIE



RÉASSURANCE



GESTION D'ACTIFS



ASSISTANCE

Un groupe construit autour de trois marques complémentaires



Mutuelle sans intermédiaire, assureur généraliste des particuliers et des professionnels



Mutuelle avec agents généraux, assureur multispecialiste des particuliers, professionnels, entreprises, associations et collectivités



Mutuelle sans intermédiaire, assureur de particuliers, mutuelle de référence des agents du service public

Nos structures spécialisées, mutuelles affiliées et notre institution de prévoyance



Gestion d'actifs, réassurance, assurances affinitaires, assistance et protection juridique



Assurance non-vie, santé et prévoyance collectives

Notre présence à l'international

Covéa est présent à l'international par le biais de filiales détenues majoritairement aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg ainsi qu'au Royaume-Uni.



→ « Plus que jamais, servir nos sociétaires, assurer nos missions et consolider les liens qui nous unissent est primordial. »

Thierry DEREZ

Président-Directeur général Covéa

Depuis mars 2020, nous vivons une situation totalement inédite. Dans ce contexte, nos équipes font preuve d'une grande agilité et d'un fort engagement pour poursuivre leur activité et maintenir le lien avec nos sociétaires et clients. De nouveaux modes de fonctionnement et de coopération se sont mis en place, renforçant notre capacité à évoluer en mode accéléré. Nous avons beaucoup appris sur nous, nos partenaires et nos assurés.

Nombre de nos sociétaires et clients comptent parmi les populations les plus impactées. Notre métier d'assureur est d'abord d'appliquer nos contrats, de leur offrir de solides garanties. Notre volonté, en tant qu'acteur mutualiste engagé, est d'aller encore plus loin. Avec nos marques, nous avons mené de multiples actions de solidarité envers les plus touchés ; nous avons soutenu financièrement certains de nos partenaires et nous avons réalisé de nombreux dons, parmi lesquels celui adressé à la Fondation des Femmes. Le Groupe contribue également au fonds d'État pour investir dans le redémarrage de l'économie.

L'ampleur de la pandémie a de fortes conséquences sur notre activité. Mais la dynamique commerciale de nos marques reste bonne. Le nombre de sociétaires et clients qui nous font confiance a progressé. La satisfaction est au rendez-vous et nous en tirons de la fierté. Cette année encore, notre Groupe confirme sa solidité exemplaire.

Il serait précipité d'évoquer des perspectives optimistes pour 2021. Quoi qu'il en soit, et plus que jamais, servir nos sociétaires, assurer nos missions et consolider les liens qui nous unissent est primordial. Nous avons un rôle à jouer auprès de la société civile, et nous saurons nous engager à hauteur de nos valeurs et de nos missions avec sérieux et empathie.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Au 31 décembre 2020

Thierry Derez ¹

Président-Directeur général

Paul Esmein ²

Directeur général adjoint
et Secrétaire général

Maud Petit ³

Directrice générale Finances

Laurent Tollié ⁴

Directeur général de
la Relation client

Stéphane Duroule ⁵

Directeur général MAAF

Didier Bazzocchi ⁶

Directeur général MMA

Jérôme Roncoroni ⁷

Directeur général GMF

Amaury de Hauteclocque ⁸

Directeur général des
Coopérations humaines

Valérie Cohen ⁹

Directrice générale des Offres
et Services

Thierry Francq ¹⁰

Directeur général Transformation
et Activités internationales

Olivier Le Borgne ¹¹

Directeur général Investissements

Lionel Calvez ¹²

Directeur général Risques

Éric Lécuyer ¹³

Directeur Assurance vie



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13

→ Marque de Covéa, premier groupe d'assurance mutualiste français, MAAF protège la santé, la famille, l'épargne, les biens, l'activité et les projets de 3,8 millions de clients, parmi lesquels près de 800 000 professionnels.

Assureur historique du monde artisan, partenaire de nombreuses institutions professionnelles, MAAF conçoit et déploie des solutions pour chaque métier.

Dans un monde qui se transforme rapidement et qui voit de nouvelles formes de concurrence s'imposer sur le marché, MAAF est à l'écoute des besoins et des attentes de ses clients.

Avec La Préférence Client, elle s'engage pleinement et quotidiennement. Demande de personnalisation, émergence de nouveaux risques, prise en compte de l'évolution des modes de vie, autant de sujets qui nécessitent d'être imaginatifs, innovants et agiles.

CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2020

8,9 / 10

note de satisfaction
globale des clients MAAF
en 2020



3,8 M*
de sociétaires et clients



1,4 M
de contrats de prévoyance
individuelle IARD



790 000
clients professionnels



500 000
contrats de prévoyance
individuelle VIE



4 M
de véhicules assurés



522
points de vente



2,7 M
d'habitations assurées



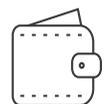
27 M
de visites sur maaf.fr et
MAAF et Moi



743 649
bénéficiaires en santé individuelle



47 000
abonnés sur Twitter



563 M€
de collecte brute en épargne



1,1 M
de téléchargements
de l'application MAAF et Moi**

* M = Million(s)

** En 2020, l'application atteint la barre des
1 million de téléchargements.



→ « Tout au long de cette crise, notre préoccupation principale a été de maintenir la qualité de nos services et le lien avec nos assurés. »

Stéphane Duroule
Directeur général MAAF

Que retenir-vous de cette année marquée par une crise sanitaire sans précédent ?

→ **Stéphane Duroule** : Comme tout le monde, cette situation inédite nous a pris au dépourvu, nous obligeant à redoubler d'inventivité et d'agilité. En tant qu'activité qualifiée d'essentielle à l'économie du pays, nous nous devions d'être solides et réactifs. Nous avons dû trouver des solutions dans un délai très court, à commencer par le déploiement du télétravail « total » pour lequel nous n'étions pas prêts. Tout au long de cette crise, notre préoccupation principale a été de maintenir la qualité de nos services et le lien avec nos assurés. Développement du digital, renforcement de la relation à distance, disponibilité et anticipation, nos équipes ont été sur tous les fronts.

La fermeture des services non-essentiels au cours du premier confinement a profondément impacté les artisans et les commerçants. Pourriez-vous revenir sur les dispositifs mis en œuvre par MAAF pour les accompagner ?

→ **S.D.** : Nous avons fait de l'accompagnement de nos assurés une priorité. Nous avons des engagements contractuels que nous avons respectés avec l'indemnisation de la perte d'exploitation de restaurateurs qui avaient souscrit un contrat spécifique. Des décisions ont également été prises pour aider nos assurés, telles que des exonérations pour alléger la charge de leurs cotisations pendant les phases de fermeture, ou la distribution d'aides

individuelles aux entreprises clientes MAAF afin qu'elles puissent conserver leurs garanties malgré les difficultés financières. Nous avons su nous montrer à l'écoute de nos clients pour les aider à adapter leurs contrats aux situations qu'ils pouvaient rencontrer, mais aussi leur donner des conseils pratiques.

Cette crise sanitaire a également accéléré la digitalisation pour assurer la continuité d'activité, tout en protégeant les collaborateurs. Quels dispositifs avez-vous mis en place pour maintenir le lien avec vos clients ? Cette accélération impacte-t-elle la feuille de route de la transformation digitale de MAAF ?

→ **S.D.** : Les contraintes liées à la crise nous ont conduits à accélérer notre transformation digitale. L'occasion de valoriser et de promouvoir davantage l'utilisation de nos espaces en ligne, sans pour autant négliger notre présence auprès des assurés. La relation à distance, notamment par téléphone, a été un élément important. Nous avons pris l'initiative de réaliser des appels de courtoisie auprès de nos clients afin de s'assurer que tout allait bien et leur rappeler que MAAF était présente à leurs côtés. Cette accélération sans précédent a également mis en lumière certaines pratiques concernant l'utilisation de nos outils, les fonctionnalités à faire évoluer ou à créer pour toujours plus de simplicité pour nos clients.

Quelles sont les perspectives de MAAF pour 2021 ?

→ **S.D.** : Nous avons beaucoup d'enseignements à tirer de l'année écoulée. Les modes d'interaction sont totalement repensés, avec une augmentation importante de la proportion de contacts à distance, que ce soit avec l'humain (téléphone, mails), ou avec la machine (au travers du digital). Cela doit guider les évolutions de nos systèmes, canaux et de nos modes de communication. Cette année, plus que jamais, nous devons prouver notre capacité d'adaptation, être toujours plus disponibles pour nos clients, mais aussi proposer des formules d'assurance en phase avec leurs contextes individuels. Quand ils s'adressent à MAAF, il est impératif qu'ils trouvent la réponse qu'ils sont venus chercher. Enfin, en 2021 MAAF fêtera son 70^e anniversaire ! 70 belles années au service de ses assurés.

GOUVERNANCE MAAF

Au 31 décembre 2020

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité MAAF et veille à leur mise en œuvre. Il exerce sa mission en lien avec la stratégie définie par le groupe Covéa et dans le respect des pouvoirs attribués à l'assemblée générale. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Sa composition vise un équilibre entre les compétences de ses membres, afin de couvrir l'ensemble du spectre des activités de l'assurance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION MAAF

Thierry DEREZ
Président



Après avoir été avocat à la cour d'appel de Paris, Thierry Derez entre en 1995 au sein du groupe AM-GMF, dont il est nommé Président en 2001, avant de prendre la présidence de MAAF, puis de MMA. Il est Président-Directeur général de Covéa depuis 2008.

Michel CASTAGNÉ
Vice-président



Issu d'une formation économique et commerciale, Michel Castagné a été Président de Banque Populaire BPQA et vice-président du groupe Banque Populaire. Chef d'entreprise pendant 49 ans, il a aussi été maire dans le Lot pendant 13 ans.

Hubert COUPRIE
Administrateur



Après avoir été chef d'entreprise dans le secteur agro-alimentaire, Hubert Couprie a inventé un emballage alimentaire marin qu'il a ensuite fait breveter.

Sophie FISZMAN-SCHWERDORFFER
Administratrice



Auditrice du Chede et de l'INEDN SN 68 et issue d'une formation en économie, Sophie Fiszman-Schwerdorffer a exercé diverses fonctions de direction au sein du groupe OFI (asset management, relations presse et développement durable).

Michel GOUGNARD
Administrateur



Après avoir débuté sa carrière chez MAAF, Michel Gougnard a occupé différentes fonctions à responsabilité au sein de Covéa. Il est aujourd'hui Président du FGAO (Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires).

Bernard BARBOTTIN
Vice-président



Prothésiste en podologie, Bernard Barbottin a également été Président du Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues. Sa connaissance du domaine libéral et ses mandats d'administrateur lui apportent une solide culture entrepreneuriale et assurantielle.

Jean-Claude SEYS
Vice-président



Jean-Claude Seys a occupé des postes de management dans la banque et l'assurance. Il a notamment été Président-Directeur général de MAAF Assurances. Il est à l'origine de la création de la SGAM Covéa, en 2003, qu'il a présidée jusqu'en 2008.

Janine DELHOURS
Administratrice



Janine Delhours a occupé plusieurs postes de comptable en entreprise, en passant par la comptabilité analytique et le contrôle budgétaire. Elle a aussi occupé la fonction de trésorière pour plusieurs associations.

Delphine LEMAIRE
Administratrice



Delphine Lemaire a exercé des missions de commissaire aux comptes et de conseil durant sept ans (Mazars), spécialisée dans le secteur de l'assurance. Elle assume aujourd'hui des fonctions de responsable financière au sein d'un groupe institutionnel public.

Christian BAUDON
Administrateur délégué



Après des expériences très variées (formation économique et financière, ingénieur, actuariat, etc.), Christian Baudon a exercé plusieurs fonctions au sein de Covéa, dont celle de Directeur général Assurances.

Jean-Michel BANLIER
Administrateur



Chef d'entreprise dans les secteurs de l'ébénisterie et de la décoration, Jean-Michel Banlier a également occupé la fonction de Président de Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Emmanuel FAY
Administrateur



Après plusieurs années à exercer des fonctions commerciales dans l'artisanat, puis dans la grande distribution, Emmanuel Fay est aujourd'hui responsable exploitation de sites dans le secteur de l'immobilier commercial.

Jean-Pierre PAQUIEN
Administrateur



Après une longue expérience en tant que Directeur financier et administratif dans le secteur de l'industrie et des services, Jean-Pierre Paquien est depuis 2004 consultant en organisation.

**Thierry
BAILLÉUX**
Administrateur



Thierry Bailleux a réalisé une grande partie de sa carrière en tant que responsable dans l'industrie agroalimentaire. Délégué MAAF depuis 1995 et Correspondant Mutualiste, il est aujourd'hui responsable supply chain, toujours dans le même secteur.

COMITÉ DE DIRECTION MAAF

**Carole
BRANDICOURT**
Administratrice rep.
des salariés



Issue d'une formation commerciale et marketing, Carole Brandicourt a débuté au service risques complexes du groupe Aviva. Elle est, depuis 2001, conseillère développement relation client à la MAAF.

**Renée
MORAN**
Censeur



Après un début de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en entreprise, Renée Moran a ensuite exercé en libéral, en tant que juriste et fiscaliste.

**Stéphane
DUROULE**
Directeur général



Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier, il débute sa carrière chez MAAF en 1990. Il est Directeur général de MAAF Assurances depuis 2015 et membre du Comité exécutif de Covéa.

**Jacques
LUMEAU**
Directeur des
Partenariats



Diplômé de l'École Supérieure de Commerce d'Amiens, puis diplômé en expertise-comptable, Jacques Lumeau exerce au sein d'Ernst & Young. Il rejoint MAAF en 2006 et devient Directeur Partenariats et Risques sur mesure en 2018.

**Laurent
TROUVÉ**
Administrateur rep.
des salariés



Après avoir rejoint MAAF Assurances en 1999, Laurent Trouvé a occupé plusieurs fonctions de management depuis 2003 (directeur d'agence, responsable secteur des ventes, responsable commercial territorial, etc.). De 2008 à 2009, il a été censeur au conseil de contrôle de MAAF.

7

réunions
du conseil
d'administration
en 2020

dont 5 à distance

**Marie-Hélène
DOUCERET**
Directrice
Organisation et
Performance



Titulaire d'un MBA en management des entreprises d'assurances de l'Enass, Marie-Hélène Douceret a débuté comme conseillère, puis directrice d'agence MAAF. Elle est aujourd'hui Directrice Organisation et Performance.

**Yves
REY**
Directeur du
Développement
Commercial



Diplômé de l'École Supérieure de Management et du Centre des Hautes Études en Assurances, Yves Rey a occupé plusieurs fonctions au sein de MAAF. Il devient Directeur du Développement Commercial en octobre 2019.

**Jean
ALSINA**
Censeur



Prothésiste dentaire, Jean Alsina est très investi dans le tissu des métiers de l'artisanat, tant par son statut de chef d'entreprise que par ses fonctions de Président de la Chambre des Métiers des Pyrénées-Orientales.

**Marielle
VO-VAN LIGER**
Directrice
Marketing, Digital
et Communication



Avec une double formation en marketing et en statistiques complétée par un Executive MBA de l'EM Lyon, Marielle Vo-Van Liger a acquis une longue expérience en marketing, data et CRM dans les télécoms. Elle rejoint MAAF en 2013 et devient Directrice Marketing, Digital et Communication en 2020.

**Nicolas
BOSSIS**
Directeur
Indemnisation



Diplômé en ressources humaines, Nicolas Bossis a rejoint MAAF en 2000, après un début de carrière au Crédit Agricole. Il occupe depuis octobre 2019 la fonction de Directeur Indemnisation MAAF.

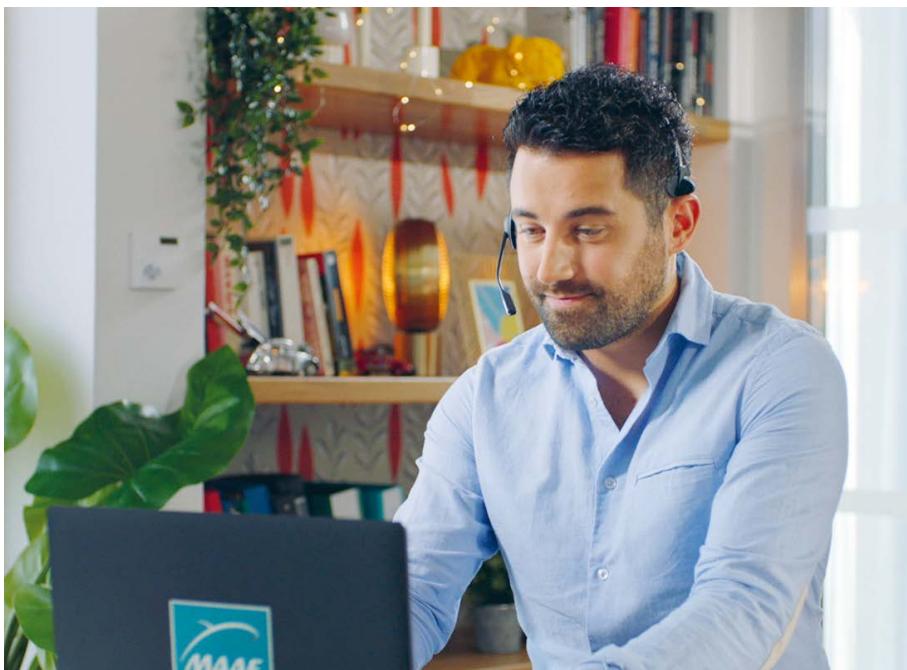
Janvier

Le PER Winalto Retraite récompensé

→ Commercialisé en janvier, le plan d'épargne retraite (PER) Winalto Retraite décroche le label d'excellence 2020 des *Dossiers de l'Épargne*, catégorie Plan d'épargne retraite et la Victoire d'Or des Contrats à distribution traditionnelle attribuée par la revue *Le Particulier*.

Confinement : poursuivre l'activité à distance

→ Face à la crise mondiale de la Covid-19, MAAF et le groupe Covéa déploient des moyens inédits pour continuer d'accompagner les clients dans leurs besoins les plus urgents, tout en protégeant les collaborateurs. 99 % d'entre eux ont pu bénéficier du télétravail, assurant la continuité de l'activité à distance. Des initiatives digitales de simplification au bénéfice du client ont aussi vu le jour, parmi lesquelles la déclaration sinistre auto sur mobile depuis maaf.fr ou l'appli MAAF et Moi. Pour conserver le lien au-delà du digital, les conseillers MAAF ont initié des appels de courtoisie auprès de leurs clients.



Hugues Machu
Client MAAF

→ « MAAF m'a contacté au début du confinement pour savoir si tout se passait bien, si nous n'étions pas touchés. Nous avons été agréablement surpris, et même flattés par cet appel, ça nous a fait plaisir pendant cette période pénible. C'est ce genre d'attentions qui fait que je suis client MAAF depuis plus de 20 ans. »

Un retour sur site progressif

→ En mai, le gouvernement annonce qu'un retour au présentiel est possible. Après la mise en application des mesures sanitaires, les collaborateurs ont pu retrouver leurs postes de travail et recevoir à nouveau les clients.



Isabelle Seynhaeve
Directrice de l'agence MAAF
Montpellier Palavas

→ « Au début, l'accueil des clients s'est fait sur rendez-vous, avant la reprise progressive des flux spontanés. Nous avons dû mettre un peu de distance pour respecter les consignes alors que nous avions face à nous des clients en attente de proximité après cette période compliquée. Nous avons su conserver un contact simple et chaleureux, il était indispensable de ne pas rater ce retour. C'est là que MAAF a tiré son épingle du jeu. »

Une année d'innovation

→ « Pour la Fondation MAAF Initiatives et Handicap, 2020 a été la première année de collaboration avec la plateforme de financement participatif Ulule. Un vrai succès ! Lorsque nous avons lancé notre appel à projets sur le handicap et le vieillissement, nous avons enregistré plus de 300 contributions. Grâce à l'abondement de la Fondation, 50 000 euros ont été récoltés et ont permis aux sept projets lauréats de voir le jour. Autre nouveauté : clients et collaborateurs ont pu voter pour leur projet préféré. Ces prix « coup de cœur », dotés de 5 000 euros chacun, ont été un vrai coup de pouce pour les porteurs de projet ! »

Nicolas Bénétreau
Directeur de la Fondation MAAF Initiatives et Handicap



Lauréats 2020 de l'appel à projets « Handicap et Vieillessement. »

Juin / Septembre

40 kg de miel récoltés sur le campus niortais

→ En septembre 2019, trois ruches ont fait leur apparition sur le campus MAAF, à Niort. Le 16 mai, une première récolte a lieu avec plus de 40 kg de miel de printemps, principalement à base de fleurs de colza.



C'est parti pour Triple MAAF +

→ La campagne « Triple MAAF + » débarque sur les écrans. Au programme ? + de protection, + de services et + d'économies pour les assurés de la marque qui entend bien soutenir leur pouvoir d'achat et être présente à leurs côtés, au quotidien.

Une année rythmée par les intempéries

→ Les intempéries ont jalonné l'année 2020 avec plus de 50 000 sinistres déclarés. En octobre, la tempête Alex a balayé plusieurs régions françaises, dont trois vallées des Alpes-Maritimes particulièrement touchées.



Yves Mommessin
Responsable des Centres Matériels
Indemnisation IRD MAAF

→ « MAAF a envoyé des SMS de prévention, incitant nos assurés à se protéger et à protéger leurs biens. Mais l'événement était sans précédent : les habitants se sont trouvés coupés du monde. Nous étions très inquiets. Nous leur avons envoyé des SMS pour les rassurer sur leur délai de déclaration. Certains ont tout perdu. Nous avons proposé des solutions de relogement. Avec la Covid-19, ils ne pouvaient même pas être accueillis dans leur famille. Grâce à la cohésion et mobilisation des équipes MAAF, les retours de nos clients sont très positifs. »

Les agences restent ouvertes



Isabelle Seynhaeve
Directrice de l'agence MAAF Montpellier Palavas

→ « Lorsque le deuxième confinement est annoncé, nous redoutons la fermeture des agences. Par chance, le Groupe prend la décision de les maintenir ouvertes avec l'application de nouvelles consignes, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes présentes dans l'agence. Nous devons développer une nouvelle organisation. Quand il nous est impossible de faire entrer les clients, nous prenons leur numéro pour les rappeler et leur proposer de revenir quand la situation le permet. Des mesures bien reçues, car nous avons su respecter les engagements pris auprès de nos clients. »

La Prévention MAAF se mobilise

→ Opération spéciale sur NRJ pour sensibiliser notamment les jeunes aux dangers de l'alcool et des drogues au volant, avec la complicité de l'animateur Cauet et sa fille Ivana. Père et fille testent leurs réflexes dans une voiture double commande, accompagnés d'un pilote et équipés de lunettes MAAF simulant un taux d'alcool à 2 grammes. Au programme, slaloms, freinage d'urgence et autres défis. L'appli MAAF AlcooTel connaît à cette occasion une poussée du nombre de téléchargements (plus de 920 000 à fin 2020).



En 2021, MAAF fête ses 70 ans

→ Fondée par des artisans pour les artisans, la Mutuelle Assurance Automobile Artisanale de France – dont l'activité débute en 1951 – avait pour ambition première de rendre accessible une assurance automobile à la fois économique et adaptée à leurs besoins. 70 ans plus tard, la MAAF des années 1950 est devenue la MAAF du XXI^e siècle et se projette vers l'avenir, toujours aux côtés de ses assurés.

Chiffres clés RSE

Au 31 décembre 2020

SOCIAL

EFFECTIF

7 366 effectif total
(CDI + CDD, hors suspendus
et hors alternants)

7 115 CDI (hors suspendus)
251 CDD

STATUT

3 112 cadres (soit 42,2 %)

4 251 non cadres (soit 57,8 %)

FORMATION

90,4 % taux d'accès à la formation
(dont 55,9% en présentiel
contre 72,6% en 2019)

DIVERSITÉ

4 865 femmes
(soit 66 %)

2 501 hommes
(soit 34 %)

51,2 % taux de féminisation
des cadres (soit + 0,8 points
par rapport à 2019)

389 collaborateurs
en situation de handicap

ÂGE ET ANCIENNETÉ

43,2 ans d'âge moyen

15,5 ans d'ancienneté moyenne

MOUVEMENTS AU SEIN DE L'EFFECTIF

380 embauches en CDI

384 départs de CDI (dont
153 départs à la retraite)

ENVIRONNEMENTAL

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

IMMOBILIER D'EXPLOITATION

32 260 170 kWh

soit - 2,1 % par rapport à 2019

145,5 kWh/m²

soit + 1 % par rapport à 2019

IMMOBILIER DE PLACEMENT

3 636 857 kWh

34,6 kWh/m²

ÉMISSIONS DE CO₂

IMMOBILIER D'EXPLOITATION

2 639,9 teq* CO₂

soit - 4,7 % par rapport à 2019

11,9 kgeq CO₂/m²****

soit - 1,6 % par rapport à 2019

IMMOBILIER DE PLACEMENT

375,5 teq* CO₂

3,6 kgeq CO₂/m²**

DÉCHETS

74,5 tonnes

de déchets (papier, carton,
déchet industriel banal)

CONSOMMATION D'EAU

48 314 m³

* Tonne équivalent CO₂ ** Kilogramme équivalent CO₂/m²



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.1, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par ipedis

Impression

L'impression a été réalisée en France, sur un papier certifié FSC. Les taux d'encre ont été limités à 50 % pour l'impression en quadrichromie. Les encres *UV Low Energie* sont garanties sans composants organiques volatiles (COV), et permettent de diminuer le besoin énergétique des machines durant la production.

L'imprimeur est également le seul en France à exploiter un atelier de production « CO₂ neutral » sur toute la chaîne de production. L'empreinte carbone générée lors de la fabrication et du transport est entièrement compensée par l'achat de crédits carbone visant à financer des projets de reforestation.



Document rédigé et édité par Covéa — juin 2021
Conception et réalisation : WordAppeal / Studio L'Éclaireur
Crédits photos : Raphaël Dautigny, Photothèque MAAF, Poly.



MAAF

Chauray 79036 Niort

Cedex 9

www.maaf.fr

